

ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Vous venez d'emménager à **Mantes-la-Jolie** ou vous prévoyez de vous y installer ?

La Ville et ses 45 000 habitants vous souhaitent la bienvenue !

Vous découvrirez une commune à taille humaine et d'une grande vitalité associative, sportive et culturelle. Chaque année, les nouveaux arrivants sont invités à une réception qui devient l'occasion d'une présentation de notre belle Ville.

En attendant de vous rencontrer à cette occasion, découvrez Mantes-la-Jolie et toutes ses richesses sur notre site internet.

Mantes-la-Jolie est la troisième ville des Yvelines, à l'ouest de l'Île-de-France. Située aux portes du Parc naturel régional du Vexin Français, elle illustre magistralement l'expression « **une ville à la campagne** ».

Sur ce site, vous retrouvez à votre disposition un accès dédié aux principales **démarches administratives** que vous pouvez réaliser **en ligne**. Vous pourrez y effectuer des démarches individuelles (demande de rdv pour la réalisation d'actes d'état-civil, inscription sur les listes électorales...).

Également à votre disposition, un **Espace FAMILLE** accessible **24h/24** et **7/7j**. Vous pouvez en quelques clics inscrire vos enfants, changer vos coordonnées, signaler une absence, suivre l'état d'avancement de vos demandes, consulter vos factures, et procéder à leur paiement pour les services suivants :

- Accueil périscolaire du matin et du soir
- Accueil périscolaire du mercredi
- Accueil de Loisirs lors des vacances scolaires
- Petite Enfance (consultation et règlement des factures uniquement)

N'hésitez pas à **vous faire connaître** soit :

- **En vous déplaçant à l'accueil de l'Hôtel de Ville ou des mairies de quartier :**
 - **Hôtel de Ville** - 31, rue Gambetta.
 - **Mairie de quartier de Gassicourt** - place Paul-Bert.
 - **Mairie de quartier du Val Fourré** - place Clemenceau, Centre commercial Mantes 2.

Aux horaires suivants :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h, le samedi de 9h à 12h.

Le mardi jusqu'à 19h, uniquement à l'Hôtel de Ville.

À cette occasion, vous recevrez de la documentation sur la Ville.

- **En téléphonant**

À l'accueil de l'Hôtel de Ville au 01 34 78 81 00, de la mairie de quartier de Gassicourt au 01 30 63 70 98 ou de la mairie de quartier du Val Fourré au 01 34 00 16 16.

DÉCOUVREZ AUSSI MANTES-LA-JOLIE SUR NOTRE CHAÎNE

YOUTUBE (<https://www.youtube.com/channel/UCACYGK9YYUMBTfZESYWQ5MQ/videos>)

ET EN DÉTAIL

ICI

.



<https://www.manteslajolie.fr/au-quotidien/accueil-des-nouveaux-habitants?>

